



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada

Voir dans le document/  
See herein

NA  
Québec  
NA

<b>Title - Sujet</b> Sel de voirie	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> E6MON-200004/A	<b>Date</b> 2021-09-16
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> E6MON-200004	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$MTA-280-16275
<b>File No. - N° de dossier</b> MTA-0-43020 (280)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>

**Solicitation Closes - L'invitation prend fin**  
**at - à 02:00 PM** Eastern Daylight Saving Time EDT  
**on - le 2021-10-07** Heure Avancée de l'Est HAE

**Delivery Required - Livraison exigée**  
Voir doc.

<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Blanchet, Annie	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mta280
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514)605-3664 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -

**Destination - of Goods, Services, and Construction:**  
**Destination - des biens, services et construction:**  
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX  
CANADA  
Tous les ministères et organismes  
fédéraux  
Région du Québec  
Québec  
Canada

**Security - Sécurité**  
This request for a Standing Offer does not include provisions for security.  
Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Request For a Standing Offer  
Demande d'offre à commandes**

Regional Master Standing Offer (RMSO)  
Offre à commandes maître régionale (OCMR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and  
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer  
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et  
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,  
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés  
énumérés ci-après.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Oue  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7e étage, suite 7300  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....</b>	<b>3</b>
1.1 INTRODUCTION.....	3
1.2 SOMMAIRE .....	3
1.3 COMPTE RENDU.....	4
1.4 MIGRATION PRÉVUE VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE).....	4
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....</b>	<b>5</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	5
<b>2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES.....</b>	<b>5</b>
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES .....	6
2.4 LOIS APPLICABLES .....	6
2.5 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS .....	6
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES.....</b>	<b>7</b>
<b>3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES.....</b>	<b>7</b>
L'OFFRE DOIT ÊTRE PRÉSENTÉE EN SECTIONS DISTINCTES COMME SUIV : .....	7
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>8</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....	8
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....	8
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....</b>	<b>9</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE .....	9
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	9
<b>PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....</b>	<b>10</b>
<b>A. OFFRE À COMMANDES.....</b>	<b>10</b>
6.1 OFFRE.....	10
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	10
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	10
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES .....	11
6.5 RESPONSABLES.....	11
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS .....	12
6.7 INSTRUMENT DE COMMANDE.....	12
6.8 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES .....	12
6.9 LIMITATION FINANCIÈRE.....	12
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	12
6.11 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	13
6.12 LOIS APPLICABLES .....	13
6.13 TRANSITION VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE).....	13
<b>B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>14</b>
6.1 BESOIN.....	14
6.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	14
6.3 DATE DE LIVRAISON .....	14
6.4 PAIEMENT .....	14

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6MON-200004/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6MON-200004

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
MTA-0-43020

Id de l'acheteur - Buyer ID  
mta280  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

6.5	INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION.....	15
6.6	ASSURANCES.....	15
6.7	CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i> .....	15
6.8	RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS.....	15
	ANNEXE.....	16
	« A » BESOIN.....	16
	ANNEXE « B ».....	19
	BASE DE PAIEMENT.....	19
	<b>ANNEXE « C » DEMANDE D'ACCÈS À UN ÉTABLISSEMENT FÉDÉRAL.....</b>	<b>20</b>
	<b>ANNEXE « D » RAPPORT TRIMESTRIEL (EXEMPLE).....</b>	<b>22</b>
	<b>ANNEXE « E » INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....</b>	<b>23</b>
	<b>ANNEXE « F » LISTE COMPLÈTE DES ADMINISTRATEURS.....</b>	<b>24</b>

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Introduction**

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- |          |   |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin;  |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;  |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;  |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;   |
| Partie 5 | Attestations et renseignements supplémentaires : comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir;   |
| Partie 6 | Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances : comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et  |
| Partie 7 | 7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent :<br><br>7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;<br><br>7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

Les annexes comprennent le Besoin, la Base de paiement, la Demande d'accès à un établissement fédéral, le Rapport semestriel ( exemple), les instruments de paiement électronique et la liste complète des administrateurs.

### **1.2 Sommaire**

Demande d'offre à commandes principale régionale (OCPR) pour la fourniture, au fur et à mesure, des besoins de Sel de voirie en vrac destiné au déglacage des routes pour tous les ministères et organismes fédéraux et, plus particulièrement, pour les établissements du Service Correctionnel du Canada et du ministère de la Défense nationale localisés dans les 2 régions suivantes :

- Communauté métropolitaine de Montréal (incluant Drummondville, Cowansville, La Macaza, Joliette, Farnham, St-Jean-sur-Richelieu, St-Hubert, Ste-Anne-des-Plaines, Trois-Rivières et Shawinigan)
- Communauté métropolitaine de Québec (incluant Donnacona, Lévis et Valcartier).

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6MON-200004/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6MON-200004

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
MTA-0-43020

Id de l'acheteur - Buyer ID  
mta280  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

La durée de l'OCPR est d'une période d'un (1) an qui débutera le 1<sup>er</sup> novembre 2021 jusqu'au 31 octobre 2022 et comportera un droit pour le Canada d'exercer deux années d'option d'une année chaque, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2022 jusqu'au 31 octobre 2023 et du 1<sup>er</sup> novembre 2023 jusqu'au 31 octobre 2024.

La présente DOC permet aux offrants d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leurs offres. Les offrants doivent consulter la partie 2 de la DOC, Instructions à l'intention des offrants, et la partie 3 de la DOC, Instructions pour la préparation des offres, pour obtenir de plus amples renseignements sur le recours à cette méthode. »

### 1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### 1.4 Migration prévue vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Le Canada s'efforce actuellement de mettre au point une SAE en ligne plus rapide et plus conviviale pour commander des biens et des services. Pour en savoir plus sur la transition prévue vers ce système et sur les incidences éventuelles sur toute offre à commandes subséquente attribuée dans le cadre de cette demande de soumissions, reportez-vous à la section 7.15 – Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE).

Le [communiqué de presse](#) du gouvernement du Canada fournit des renseignements additionnels.

---

## PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans [le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006](#) (2020-05-28) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2006](#), Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 120 jours

### 2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de la région du Québec de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions.

#### 2.2.1 Connexion postel

Les offrants qui choisissent de présenter leur offre en utilisant Connexion postel doit envoyer un courriel pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postel à l'adresse suivante :

[TPSGC.RQReceptionSoumissions-QRSupplyTendersReception.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:TPSGC.RQReceptionSoumissions-QRSupplyTendersReception.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

**Remarque : Les offres ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel.** Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées [2006](#) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1/2006/24>), ou pour envoyer des offres au moyen d'un message Connexion postel si l'offrant utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

Il incombe à l'offrant de s'assurer que la demande d'ouverture de conversation Connexion postel est envoyée à l'adresse électronique ci-dessus au moins six jours avant la date de clôture de la demande de soumissions.

[Étapes à suivre pour la transmission d'une offre au Module de réception des soumissions \(MRS\) par l'intermédiaire de Connexion postel](https://achatsetventes.gc.ca/etapes-a-suivre-pour-la-transmission-d-une-soumission-au-module-de-reception-des-soumissions-mrs-par-l-intermediaire-de-connexion-postel) (<https://achatsetventes.gc.ca/etapes-a-suivre-pour-la-transmission-d-une-soumission-au-module-de-reception-des-soumissions-mrs-par-l-intermediaire-de-connexion-postel>)

#### 2.2.2 Télécopieur

Numéro de télécopieur : 418-566-6168.

**2.2.3** Les offres transmises sur papier à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

### 2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins **dix (10) jours civils** jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

### 2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

### 2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les offrants potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les offrants à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
  - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
  - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les offrants devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les offrants devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES**

### **3.1 Instructions pour la préparation des offres**

Si l'offrant choisit d'envoyer son offre par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2006. Le système Connexion postal a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

L'offre doit être présentée en sections distinctes comme suit :

- Section I : Offre technique
- Section II : Offre financière
- Section III : Attestations
- Section IV : Renseignements supplémentaires

En raison du caractère de la demande d'offre à commandes, les offres transmises sur papier ne seront pas acceptées.

#### **3.1.1 Paiement électronique de factures - offre**

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « E » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « E » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

#### **3.1.2 Fluctuation du taux de change**

[C3011T](#) (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

#### **Section III: Attestations**

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

---

## PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

#### 4.1.2 Évaluation financière

L'évaluation des offres sera faite pour chaque région. Le Canada se réserve le droit d'émettre jusqu'à deux (2) offres à commandes (soit une par région). Un soumissionnaire peut fournir un prix pour une seule région. Un même soumissionnaire peut obtenir plus d'une offre à commandes.

Montant total de l'évaluation financière sera déterminé comme suit:

Montant total par région : Prix de l'article multiplié par sa quantité estimative, et ce, pour les 3 années mentionnées à l'Annexe « B ».

##### 4.1.2.1 Évaluation financière

1. Les soumissionnaires doivent proposer des prix fermes, les droits de douane et les taxes d'accise comprises, et les taxes applicables exclues.
2. Sauf lorsque la demande de soumissions précise que les soumissions doivent être présentées en dollars canadiens pour les besoins de l'évaluation. Pour les soumissions présentées en devises étrangères, le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions, ou à une autre date précisée dans la demande de soumissions, sera utilisé comme facteur de conversion.
3. Les soumissionnaires doivent proposer des prix rendu droits acquittés (DDP) (***l'adresse sera connue au moment où la commande subséquente à l'offre à commande sera attribuée***) selon les Incoterms 2010 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial. Les soumissions seront évaluées sur une base DDP.

### 4.2 Méthode de sélection

Clause du *Guide des CCUA* [M0069T](#) (2007-05-25), Méthode de sélection

#### NOTE :

- a) Il s'agit d'une évaluation globale par région et le Canada se réserve le droit d'émettre jusqu'à concurrence de 2 offres à commandes (une par région).
- b) Un fournisseur peut obtenir une offre à commandes qui comporte une région ou les deux régions indiquées à l'Annexe « A ».

Les 2 régions étant :

- Communauté métropolitaine de Montréal (incluant Drummondville, Cowansville, La Macaza, Joliette, Farnham, St-Jean-sur-Richelieu, St-Hubert, Ste-Anne-des-Plaines, Trois-Rivières et Shawinigan)
- Communauté métropolitaine de Québec (incluant Donnacona, Lévis et Valcartier).

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec l'offre**

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### **5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

#### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée**

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### **5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre**

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » ) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

---

## **PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

### **A. OFFRE À COMMANDES**

#### **6.1 Offre**

**6.1.1** L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

#### **6.2 Exigences relatives à la sécurité**

**6.2.1** L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité. Toutefois, pour les commandes subséquentes provenant de Service correctionnel Canada (SCC), voir, en Annexe « C », un exemple de demande d'accès à un établissement fédéral de SCC à titre de référence seulement.

#### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

##### **6.3.1 Conditions générales**

[2005](#) (2017-06-21 ), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

##### **6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports**

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens et services qu'il fournit au gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats effectués par le Canada, y compris ceux payés au moyen d'une carte d'achat du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe intitulée « D » Rapport semestriel – (Exemple). Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

- premier trimestre : du 1 novembre au 31 janvier
- deuxième trimestre : du 1 février au 30 avril
- troisième trimestre : du 1 mai au 31 juillet
- quatrième trimestre : du 1 août au 31 octobre

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours civils suivant la fin de la période de référence.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6MON-200004/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6MON-200004

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
MTA-0-43020

Id de l'acheteur - Buyer ID  
mta280  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## 6.4 Durée de l'offre à commandes

### 6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 octobre 2022.

### 6.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour deux périodes supplémentaires d'une année chacune, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2022 jusqu'au 31 octobre 2022 et du 1<sup>er</sup> novembre 2023 jusqu'au 31 octobre 2024, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes 30 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

### 6.4.3 Points de livraisons

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » de l'offre à commandes.

## 6.5 Responsables

### 6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : Annie Blanchet  
Titre : Spécialiste en approvisionnement  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements

Téléphone : 514-605-3664  
Courriel : annie.blanchet@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

### 6.5.3 Représentant de l'offrant (à compléter par le soumissionnaire)

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Entreprise : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

## 6.6 Utilisateurs désignés

Les utilisateurs désignés autorisés à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes comprennent les ministères fédéraux, organismes ou sociétés d'État mentionnés dans les annexes I, I.1, II, III de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), L.R.C., 1985, ch. F-11, situées dans la province de Québec et plus précisément dans les 2 régions suivantes :

- Communauté métropolitaine de Montréal (incluant Drummondville, Cowansville, La Macaza, Joliette, Farnham, St-Jean-sur-Richelieu, St-Hubert, Ste-Anne-des-Plaines, Trois-Rivières et Shawinigan)
- Communauté métropolitaine de Québec (incluant Donnacona, Lévis et Valcartier)

Note : Les principales adresses de destination sont identifiées dans l'Annexe « A ».

## 6.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide des formulaires dûment remplis ou de leurs équivalents, comme il est indiqué aux paragraphes 2 ou 3 ci-après, ou au moyen de la carte d'achat du Canada (Visa ou MasterCard) pour les besoins de faible valeur.

1. Les commandes subséquentes doivent provenir de représentants autorisés des utilisateurs désignés dans l'offre à commandes. Il doit s'agir de biens ou services ou d'une combinaison de biens et services compris dans l'offre à commandes, conformément aux prix et aux modalités qui y sont précisés.
2. Les formulaires suivants sont disponibles au site Web [Catalogue de formulaires](#) :
  - PWGSC-TPSGC 942 Commande subséquentes à une offre à commandes

## 6.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 30,000.00 \$ (taxes applicables incluses).

## 6.9 Limitation financière

N/A

## 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquentes à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales [2005](#) (2017-06-21), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2020-05-28) Conditions générales : biens (complexité moyenne) ;
- e) l'Annexe « A », Besoin
- f) l'Annexe « B », Base de paiement
- g) l'Annexe « C », Formulaire d'accès à un établissement de Service correctionnel Canada (SCC);
- h) l'Annexe « D » Rapport semestriel (exemple)
- i) l'offre de l'offrant en date du \_\_\_\_\_ (*insérer la date de l'offre*), (*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'émission de l'offre: « clarifiée le \_\_\_\_\_ » ou « telle que modifiée le \_\_\_\_\_ » et insérer la ou les date(s) de la ou des clarification(s) ou modification(s)*).

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6MON-200004/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6MON-200004

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
MTA-0-43020

Id de l'acheteur - Buyer ID  
mta280  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **6.11 Attestations et renseignements supplémentaires**

### **6.11.1 Conformité**

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

### **6.12 Lois applicables**

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### **6.13 Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE)**

Pendant la période de l'offre à commandes, le Canada peut effectuer la transition vers une SAE afin de traiter et de gérer de façon plus efficace les commandes subséquentes individuelles pour certains ou pour l'ensemble des biens et des services applicables de l'offre à commandes. Le Canada se réserve le droit, à sa propre discrétion, de rendre l'utilisation de la nouvelle solution d'achats électroniques obligatoire.

Le Canada accepte de fournir à l'offrant un préavis de trois mois afin de lui permettre d'adopter les mesures nécessaires en vue d'intégrer l'offre à la SAE. Le préavis comprendra une trousse d'information détaillée décrivant les exigences, ainsi que les orientations et les appuis pertinents.

Si l'offrant décide de ne pas offrir ses biens et ses services par l'intermédiaire de la Solution d'achats électroniques, l'offre à commandes pourrait être mise de côté par le Canada.

## **B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

### **6.1 Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

### **6.2 Clauses et conditions uniformisées**

#### **6.2.1 Conditions générales**

[2010A](#) (2020-05-28 ), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de [2010A](#) (2018-06-21) Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

### **6.3 Date de livraison**

La livraison pour les articles stockés doit se faire dans un délai de trois (3) jours civils à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

La livraison pour les articles non-stockés doit se faire dans un délai de dix (10) jours civils à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

### **6.4 Paiement**

#### **6.4.1 Base de paiement**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme précisé dans l'Annexe B. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

#### **6.4.2 Paiement unique**

Clause du *Guide des CCUA* : [H1000C](#) (2008-05-12), Paiement unique

#### **6.4.3 Clauses du *Guide des CCUA***

Clause du *Guide des CCUA* [C2000C](#) (2007-11-30), Taxes – Entrepreneur établi à l'étranger

---

#### 6.4.4 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

#### 6.5 Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit:
  - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

#### 6.6 Assurances

Clause du *Guide des CCUA* [G1005C](#) (2016-01-28), Assurance – aucune exigence particulière

#### 6.7 Clauses du *Guide des CCUA*

[A2000C](#) (2006-06-16), Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)

[A2001C](#) (2006-06-16), Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)

[A9062C](#) (2011-05-16), Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes

[A9068C](#) (2010-01-11), Règlements concernant les emplacements du gouvernement

[D0018C](#) (2007-11-30), Livraison et déchargement

#### 6.8 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « [Règlement des différends](#) ».

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6MON-200004/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6MON-200004

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
MTA-0-43020

Id de l'acheteur - Buyer ID  
mta280  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **ANNEXE « A » BESOIN**

### **1. Description :**

Fournir au fur et à mesure des besoins du Sel de voirie en vrac (Chlorure de sodium Type 1) destiné au déglacage des routes aux ministères et organismes fédéraux et, plus particulièrement, des établissements du Service Correctionnel du Canada et du ministère de la Défense nationale situés dans les 2 régions suivantes :

- Communauté métropolitaine de Montréal (incluant Drummondville, Cowansville, La Macaza, Joliette, Farnham, St-Jean-sur-Richelieu, St-Hubert, Ste-Anne-des-Plaines, Trois-Rivières et Shawinigan)
- Communauté métropolitaine de Québec (incluant Donnacona, Lévis et Valcartier).

### **2. Spécification techniques :**

Le sel de voirie en vrac (Chlorure de sodium Type 1) pour déglacer les chaussées doit être conforme à la norme CAN/CGSB 15.9-92 de l'Office des normes générales du Canada datée du 11 novembre 1992.

Le chlorure de sodium doit être exempt de gravier, d'argile, de minerai et de toute matière étrangère pouvant favoriser la prise en masse ou la formation de grumeaux.

Les additifs empêchant la prise en masse ne doivent pas altérer de façon appréciable les propriétés du sel.

### **3. Instruction pour la livraison**

**3.1** Livraison en vrac sur le site du client

**3.2** Déchargement à l'endroit précisé par le représentant du ministère

**3.3** Les prévisions estimatives des quantités annuelles en tonnes métriques sont pour les ministères fédéraux suivants:

#### Ministère de la Défense Nationale :

Montréal (Garnison Longue-Pointe) = 600 TM  
Garnison Farnham = 300 TM  
Garnison St-Jean = 300 TM  
Complexe St-Hubert = 300 TM  
RDDC Valcartier = 300 TM  
Garnison Valcartier = 500 TM

Service Correctionnel du Canada = 200 TM par institution

Montée St-François  
Centre Fédéral de formation  
Établissement Leclerc  
Établissement Archambault  
Établissement Ste-Anne des Plaines  
Établissement Drummond  
Établissement Cowansville  
Établissement Donnacona

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6MON-200004/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6MON-200004

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
MTA-0-43020

Id de l'acheteur - Buyer ID  
mta280  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### 3.4 Instruction pour les établissements de Service Correctionnel Canada

Toute demande d'accès à un établissement de SCC doit avoir été dûment remplie et transmise à SCC avant toute livraison par tout fournisseur. Des renseignements personnels y sont recueillis en vertu de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* dans le but d'autoriser l'accès à un établissement fédéral (voir Annexe C du document d'invitation à soumissionner pour référence seulement).

Le fournisseur doit s'assurer à ce que ses livreurs aient sur eux une preuve d'identité en tout temps sinon ils se verront refuser l'accès au site de livraison.

Les véhicules de livraison peuvent être fouillés en tout temps à l'entrée et à la sortie des sites de livraison.

### 3.5 Adresses de livraison des principaux établissements du service correctionnel du Canada et du Ministère de la Défense Nationale du Canada :

#### Service correctionnel du Canada :

- 1) Établissement Montée St-François  
600 Montée St-François  
Laval, Qc H7C 1N7
- 2) Établissement Archambault  
242 Montée Gagnon  
Ste-Anne-des-Plaines, Qc J0N 1H0
- 3) Établissement Ste-Anne des Plaines  
244, Montée Gagnon  
Ste-Anne-des-Plaines, Qc J0N 1H0
- 4) Établissement Donnacona  
1538 Route 138  
Donnacona, Qc G0A 1T0
- 5) Établissement Drummond  
2025, boul Jean de Bréboeuf  
Drummondville, Qc J2B 4T5
- 6) Établissement Cowansville  
400, rue Fordyce  
Cowansville, Qc J2K 3N7
- 7) Centre Fédéral de Formation  
Entrée sud-ouest  
205, Montée St-François  
Laval, Qc H7P 1P1

**IMPORTANT** : Tout véhicule effectuant la livraison au Centre Fédéral de Formation ne doit pas excéder une hauteur de 11'4".

- 8) Établissement Leclerc  
400, Montée St-François  
Laval, Qc H7C 1S7

**Note** : Les heures de livraison pour accéder aux établissements du Service Correctionnel du Canada sont du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de : 08H00 à 11H30 et 13H00 à 15H30.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6MON-200004/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6MON-200004

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
MTA-0-43020

Id de l'acheteur - Buyer ID  
mta280  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

Ministère de la Défense Nationale :

- 1) Garnison Longue Pointe Montréal  
Service du Génie  
6769 rue Notre-Dame, est  
Montreal, Qc H1N 3R2
- 2) Complexe St-Hubert  
Chemin de la Savane  
St-Hubert, Qc
- 3) Garnison Farnham  
1211 rue Principale  
Farnham, Qc J2N 1L1
- 4) RDDC Valcartier  
Groupe Transport  
2459, boul. Pie X1 Nord  
Québec, Qc G3J 1X5
- 5) Garnison St. Jean  
Service Génie  
Hangar 102, Richelain, Qc  
J0J 1R0
- 6) Garnison Valcartier  
Section Route et Terrains  
Bâtisse no. 6  
Valcartier, Qc G0A 4Z0

**ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENT**

No de l'art.	Description	Quantité estimative annuelle  (tonne métrique)	Prix pour une tonne métrique  Année ferme :  Période : 1 <sup>er</sup> novembre 2021 au 31 octobre 2022	Prix pour une tonne métrique  1 <sup>e</sup> année optionnelle :  Période : 1 <sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2023	Prix pour une tonne métrique  2 <sup>e</sup> année optionnelle :  Période : 1 <sup>er</sup> novembre 2023 au 31 octobre 2024
1.	<p><b>Sel de voirie tel que décrit à l'annexe A -Besoin pour la région suivante :</b></p> <p>-Communauté métropolitaine de Montréal (incluant Drummondville, Cowansville, La Macaza, Joliette, Farnham, St-Jean-sur-Richelieu, St-Hubert, Ste-Anne-des-Plaines, Trois-Rivières et Shawinigan)</p>	2900 tm	\$ _____/tm	\$ _____/tm	\$ _____/tm
2.	<p><b>Sel de voirie tel que décrit à l'annexe A -Besoin pour la région suivante :</b></p> <p>- Communauté métropolitaine de Québec (incluant Donnacona, Lévis et Valcartier).</p>	1000 tm	\$ _____/tm	\$ _____/tm	\$ _____/tm

**Notes :**

- 1) L'offrant doit soumettre des prix fermes, pour toutes les 3 années (1 an ferme et 2 années en option) par région choisie.
- 2) Le prix unitaire doit inclure l'emballage, le transport, et la livraison. Taxes applicables en sus et droits de douane inclus s'il y a lieu.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6MON-200004/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6MON-200004

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
MTA-0-43020

Id de l'acheteur - Buyer ID  
mta280  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## ANNEXE « C » DEMANDE D'ACCÈS À UN ÉTABLISSEMENT FÉDÉRAL



Service correctionnel  
Canada

Correctional Service  
Canada

Protégé B une fois complété  
Classer au dossier ► 3170-12

### RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance (AA-MM-JJ) : \_\_\_\_\_ Sexe : M  F

Grandeur : \_\_\_\_\_ Poids : \_\_\_\_\_ Yeux : \_\_\_\_\_ Cheveux : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_ Code postale : \_\_\_\_\_

Numéro de tel. : Maison : ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_ Cellulaire : ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Avez-vous déjà été reconnu coupable d'une infraction criminelle ou faites-vous l'objet d'accusations en instance ?

Non  Oui  Si oui, lesquelles ?  
\_\_\_\_\_

Connaissez-vous personnellement une personne incarcérée dans un établissement fédéral ou provincial ?

Non  Oui  Si oui, quel est son nom ?  
\_\_\_\_\_

Êtes-vous inscrit sur une liste de visiteur de détenu ou avez-vous déjà visité un détenu ?

Non  Oui  Si oui, quel est son nom ?  
\_\_\_\_\_



Service correctionnel  
Canada

Correctional Service  
Canada

Protégé B une fois complété  
Classer au dossier ► 3170-12

Avez-vous effectué une demande d'accès similaire dans les deux dernières années ?

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6MON-200004/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6MON-200004

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
MTA-0-43020

Id de l'acheteur - Buyer ID  
mta280  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Non  Oui  Si oui, à quel établissement ?

Raison pour laquelle vous désirez avoir accès à un établissement fédéral ?

Nom de votre employeur / établissement d'enseignement ?

Nom de l'employé responsable de la visite :

#### Énoncé de la loi sur la protection des renseignements personnels

Des renseignements personnels à votre sujet sont recueillis en vertu de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* dans le but d'autoriser votre accès à un établissement fédéral. Ces renseignements sont recueillis sans obligation de votre part et seront conservés dans le Système d'autorisation sécuritaires (SAS) ; néanmoins, si vous vous opposez à toute vérification sécuritaire, les privilèges d'accès vous seront refusés. Les données que vous nous soumettez ne peuvent pas être divulguées à d'autres personnes sans votre consentement, SAUF si la communication est justifiée conformément à l'un des alinéas du paragraphe 8(2) de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. **Tout demandeur qui fournit de faux renseignements pourra se voir refuser en tout temps l'accès à l'établissement. L'établissement se réserve le droit de refuser l'accès au demandeur avant, à l'arrivée ou pendant la visite.**

En la présente, j'autorise le Service correctionnel du Canada à mener toute enquête jugée nécessaire afin d'autoriser mon accès à leur établissement. Je conviens que le Service correctionnel du Canada ne peut être tenu responsable d'un préjudice subi dans le cadre de mes activités sauf si ce préjudice est directement attribuable à la négligence d'un ou de plusieurs employés du Service.

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature de l'employé responsable de la visite : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

#### RÉSERVÉ AU DÉPARTEMENT DE SÉCURITÉ PRÉVENTIVE

Établissement : \_\_\_\_\_

L'accès à l'établissement est autorisé : Non  Oui

Nom de l'Agent de renseignement de sécurité : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6MON-200004/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6MON-200004

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
MTA-0-43020

Id de l'acheteur - Buyer ID  
mta280  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

**ANNEXE « D » Rapport trimestriel (exemple)**

**Premier trimestre -> 1<sup>ER</sup> novembre 20XX au 31 janvier 20XX**

# OCPR	Entreprise	Ministères / Organismes	Nombre de Commandes	Valeur totale par Ministère	Valeur Totale par période
E6MON-200004	xxxxxxxxxx	MDN - Valcartier	10	10,000.00\$	15,000.00\$
		MDN – Montréal	12	5,000.00\$	
	xxxxxxxxxx				
	xxxxxxxxxx				
	xxxxxxxxxx				

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6MON-200004/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6MON-200004

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
MTA-0-43020

Id de l'acheteur - Buyer ID  
mta280  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **ANNEXE « E » INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE**

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

